

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Montreal.

Paraissant le Samedi.

SOMMAIRE

LES ROGATIONS. —

L'ASCENSION. —

NOUVELLES DE ROME:

La jeunesse catholique de Turin reçue par le Pape; générosité du Saint-Père; représentant du Vatican au couronnement de l'empereur de Russie; mort de S. E. le cardinal Meglia; conversion d'une famille juive.

— CHRONIQUE DIOCÉSAINNE ET PROVINCIALE: Prise de voile aux Carmélites; la chapelle du Sacré-Cœur au collège de Joliette; premières communions à Québec; service pour M. Louis Veullot; avis. — PROCESSIONS DES LITANIES MAJEURES ou processions



SOMMAIRE

de S. Marc — PROCESSIONS DES LITANIES MINEURES ou processions des Rogations. —

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER: Nouvelles du pèlerinage en Terre-Sainte; le divorce aux Etats-Unis; l'éducation aux Etats-Unis; conversion de Sitting-Bull; condamnation pour blasphème; le jeudi saint à la cour d'Autriche; les missions étrangères; séance de l'association des écoles libres à Paris. — VIVE LE PAPE, (traduit de l'espagnol.) — CONSEILS AUX OUVRIERS. — Décès de la semaine.

LE NUMÉRO
2 cents

PRIX DE L'ABONNEMENT
6 mois, 55 cents — Un an, une piastre

LE NUMÉRO
2 cents

Permis d'imprimer: † EDOUARD CHS., Evêque de Montréal.

Adresser toutes les communications à M. P. Dupuy.

Bureaux: rue Saint-Gabriel, 23.

PRIÈRES DES QUARANTE-HEURES

Dimanche, 29 Avril — Saint-Jean-Baptiste à Montréal.

Mardi, 1er Mai — Asile Saint-Vincent de Paul.

Jeudi, 3 " — Grand Séminaire.

Samedi, 5 " — Saint-Vincent de Paul à Montréal.

Dimanche, 29 Avril—5^{me} Dimanche après Pâques.—Fête S. Pierre, M.
Double, ornements rouges.

Jeudi, 3 Mai—ASCENSION—Double 1^{re} classe, ornements blancs.
Fête d'obligation.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Cathédrale.

Tous les soirs, à 7 h., à partir du 1er mai, exercices du mois de Marie.

Jeudi, 3 mai, fête de l'Ascension, Sa Grandeur officiera pontificalement à la grand'messe et aux vêpres. Après la grand'messe, elle donnera la bénédiction papale.

Saint-Jacques.

Dimanche, 29 avril, visite pastorale de Mgr l'évêque, à l'heure de la grand'messe.

Saint-Vincent de Paul.

Lundi, 30 avril, à 8 h. $\frac{1}{2}$, messe et procession des Rogations, présidées par Mgr de Montréal.

Mardi, 1er mai, confirmation à 3 h.

Saint-Joseph.

Mardi, 1er mai, à 8 h. $\frac{1}{2}$, messe et procession des Rogations. Sa Grandeur y présidera.

Sacré-Cœur.

Mercredi, 2 mai, à 8 h. $\frac{1}{2}$, messe et procession des Rogations, présidées par Mgr l'évêque.

Notre-Dame de Bonsecours.

Lundi, 30 avril à 7 h p.m., S. G. Mgr l'évêque recevra à la sacristie les hommages du clergé à l'occasion du 10e anniversaire de son sacre, puis Sa Grandeur présidera à l'ouverture du mois de Marie.

Présentation de la sainte Vierge (Grand Séminaire.)

Mardi, 1er mai, à 10 h., messe pontificale à l'occasion du 10e anniversaire de la consécration épiscopale de Mgr l'évêque de Montréal.

LES ROGATIONS.

“ Demandez, a dit le Sauveur, et vous recevrez. ”—“ Vous n’avez pas, dit saint Jacques, parce que vous ne demandez pas. ”—Les Rogations ont été instituées pour demander à Dieu ses bénédictions sur les biens de la terre : et cependant les hommes, si avides de ces biens, abandonnent, presque partout, les processions et les offices de ces jours à eux consacrés. “ Ils n’ont pas le temps ! ”—Voilà leur prétexte.

Pour eux, c’est un temps perdu que celui qui est employé à implorer les secours du Ciel, à demander son aide dans leurs travaux, son soleil et sa rosée sur leurs campagnes : comme si le travail de l’homme, sans l’aide du Seigneur, pouvait réussir ! “ C’est en vain, dit le Psalmiste, que vous vous levez avant le jour, vous qui mangez un pain de douleur, si le Seigneur n’est point avec vous. ”

Travaillez donc, beaux travailleurs, travaillez sans Dieu, et votre travail enfantera la malédiction ; semez, labourez, et vous ne récolterez pas. La rosée, au lieu de féconder vos champs, vos vignes et vos prairies, s’élèvera en brouillards sombres pour les dévorer. Le soleil, au lieu de mûrir vos moissons et vos vendanges, luira pour les brûler. Ne demandez rien à Dieu, et Dieu ne vous donnera rien.

Ames qui avez foi en la Providence, âmes qui priez, oh ! priez pour eux, pour nous, pour vous ; priez pour ceux qui ne prient plus ; priez avec une ferveur toujours croissante, pour détourner les fléaux qui nous menacent : sans vous la terre aurait déjà péri sous les foudres du ciel. Demandez, et vous recevrez, et nous recevrons avec vous, et notre joie et la vôtre sera pleine.

L’ASCENSION.

Le divin Sauveur, après sa résurrection, demeura sur la terre, pendant quarante jours, se montrant à ses disciples, conversant avec eux, se donnant à toucher à eux, mangeant et buvant devant eux, pour les convaincre de la réalité de sa vie après la mort ; il leur enseigna ce qu’ils devraient faire pour répandre son Evangile, leur confia les pouvoirs nécessaires pour établir son Eglise, leur promit le Saint-Esprit, pour les assister, jusqu’à la fin du monde, dans la direction des âmes ; enfin, il les rassembla au jardin des Oliviers, à Jérusalem, et à leurs yeux il s’éleva dans les airs et prit son essor vers le ciel.

Jésus est au ciel : il nous a promis de nous y préparer une place. Pour nous, la patrie est-là : cette terre n’est qu’un lieu d’épreuve.

Pourquoi, voyageurs de quelques jours, nous attacher trop aux choses de ce monde ? Passons-y comme notre Sauveur, *en faisant le bien* ; aspirons au ciel, où est Jésus, notre amour, où est le bonheur sans mélange et sans fin : là est notre trésor ; que là soient nos cœurs.

Tous les pèlerins de Terre-Sainte ont parlé de la trace d'un pied du Sauveur, qui se trouve imprimée dans le rocher d'où il s'élança pour monter au ciel. Cette empreinte est assez profondément enfoncée dans un roc fort dur, et rien ne peut faire supposer qu'elle ait été faite de main d'homme. Les fidèles ne manquent pas de baiser ce dernier vestige qu'a laissé sur notre terre le pied de l'Homme-Dieu.

NOUVELLES DE ROME.

Le souverain Pontife a reçu en audience une députation de la jeunesse catholique de Turin.

Sa Sainteté a fait l'éloge de l'archevêque de Turin, mort le jour de Pâques. Puis il a déploré la présence à Rome des souverains de Savoie, rappelant que depuis Constantin les princes temporels avaient toujours choisi une autre capitale afin de laisser à l'Église sa liberté.

Il a signalé les conséquences de l'usurpation commise : la dispersion des ordres religieux, les difficultés livrées à l'enseignement de la religion, les entraves apportées au gouvernement spirituel.

Le Pape a nommé commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire le chargé d'affaires de France à Hué, pour la protection qu'il a accordée aux missionnaires dans le royaume d'Annam.

A l'occasion des fêtes de Pâques, le Saint Père a fait distribuer, par l'entremise de l'aumônerie apostolique, cent cinquante lits neufs et complets à autant de familles pauvres de Rome. En même temps Sa Sainteté a fait distribuer dans les diverses paroisses de la ville plusieurs autres secours pour une somme de plus de 12,000 francs.

Le *Moniteur de Rome* annonce que le Saint-Siège, adhérant au désir que lui a témoigné le gouvernement de Saint-Petersbourg, a choisi, pour le représenter au couronnement de l'empereur de Russie, S. G. Mgr Vincent Vannutelli, ex-délégué apostolique à Constantinople et dernièrement nommé nonce pour le Brésil. Sa Grandeur amènera en Russie son ancien secrétaire, Mgr de Vico, et un employé de la bibliothèque Vaticane, M. Del Nunzio, très versé dans les langues orientales.

Parmi les personnages admis, le 2 avril, à assister à la messe du souverain Pontife, étaient le duc de Nemours et sa fille, la princesse Blanche, venus à Rome *incognito*. Ils sont repartis dans la soirée.

Le dimanche suivant le prince Altieri a présenté à Sa Sainteté deux mille membres de la Société des intérêts catholiques.

S. E. le cardinal Meglia est mort le 31 mars dernier. Pierre François Meglia était né le 3 novembre 1810. Il était nonce apostolique à Paris lorsqu'il fut créé cardinal des saints Sylvestre et Martin en 1879.

Le cardinal Meglia faisait partie des congrégations des Evêques et réguliers, de la Propagande, du Cérémonial et de celle du Consistoire. Il était cardinal protecteur du chapitre cathédral et du diocèse de Vintimille.

Le *Moniteur de Rome* du 1er avril, annonce que S. G. Mgr Jean Cuthbert Hedley, évêque de Newport, a été reçu la veille en audience particulière par le souverain Pontife et a remis à Sa Sainteté une généreuse offrande au nom des fidèles du diocèse de Newport.

Le même journal annonce l'arrivée à Rome de Lord Braye, membre de la Chambre des Lords qui soutient très énergiquement en Angleterre les intérêts des catholiques.

Aussitôt que le Conseil fédéral suisse aura notifié à Mgr Mermillod la révocation du décret d'exil, Sa Grandeur partira pour aller s'établir à Fribourg où est fixé le siège de l'évêché de Lausanne et Genève. On ne doute plus, dit une correspondance de Rome, que cette révocation du décret d'exil n'ait lieu, puisque le décret était conditionnel de sa nature et que, sur les quatre cantons interrogés déjà à ce sujet par le conseil fédéral, il y en a trois qui ont donné une réponse favorable.

A Saint-Jean de Latran, le samedi saint, S. Em. le cardinal Monaco La Valletta a administré le baptême à une famille d'israélites : père, mère et trois enfants.

Le père a pris le nom d'Ugo Benedetto ; la mère celui de Maria Annunziata, et les fils ceux de Giuseppe, Luisa et Giovanni.

Une affluence nombreuse se pressait autour de cette sainte et émouvante cérémonie.

CHRONIQUE DIOCÉSAIN ET PROVINCIALE.

La procession des litanies majeures a eu lieu à la cathédrale le 25, jour de la fête de saint Marc. S. G. Mgr l'évêque de Montréal

présidait la cérémonie, assistés de M. le chanoine Leblanc comme prêtre assistant et de MM. Maréchal V. G. et Vaillant comme diacres. La procession, à laquelle ont pris part à peu près tous les prêtres de la ville, a fait deux fois le tour de l'église au chant des litanies.

Après la procession une grand'messe a été chantée par M. Cuog, prêtre de S.S. ayant pour diacres MM. Aubry et Lévêque.

Le 18 avril dernier S. G. Mgr Fabre a présidé à la prise d'habit d'une postulante, Mlle Garceau, des Trois-Rivières, au couvent des Carmélites d'Hochelaga.

Cette cérémonie, d'un caractère si touchant et dont nous avons donné les détails dans notre numéro du 13 courant, (Une profession aux Carmélites de l'avenue de Saxe à Paris), a vivement ému tous les assistants.

Les Carmélites sont arrivées au Canada en 1875, au nombre de cinq. Elles ont pu s'établir dans ce pays grâce à la générosité d'une Canadienne-Française, Mme Frémont, de Québec, dont la fille appartenait à la maison du même ordre, à Reims, France, où elle est morte. Mme Frémont a légué vingt mille dollars pour la fondation du monastère du Carmel, au Canada. Le nombre des Carmélites, à Hochelaga, est actuellement de neuf, dont six Canadiennes-Françaises. Il y a de plus sept novices. Les Sœurs partagent leur temps entre la prière et le travail. Elles ne mangent jamais de viande et jeûnent tous les jours excepté au quatre grandes fêtes de l'année. Le premier repas est à dix heures en hiver et à onze heures en été. Leurs occupations consistent en travaux de couture, de broderies, d'ouvrages en cire, de fleurs et généralement d'articles religieux. Le produit de leur travail est affecté au soutien de leur établissement, mais est bien insuffisant; aussi doivent-elles avoir recours aux contributions particulières des personnes charitables. L'ordre des Carmélites est un ordre contemplatif de même que celui du Précieux Sang établi depuis une vingtaine d'années à Saint-Hyacinthe.

LA CHAPELLE DU SACRÉ-CŒUR AU COLLÈGE JOLIETTE.

Et Nous sommes heureux de communiquer aux lecteurs de notre journal le décret ci-dessous, par lequel S. G. Mgr l'évêque de Montréal a daigné ériger la chapelle du Sacré-Cœur en lieu de pèlerinage et accorder quarante jours d'indulgence pour chaque visite que les fidèles y feront. La précieuse faveur dont S. G. a voulu enrichir ce nouveau sanctuaire comblera de joie tous les amis du Sacré-Cœur, car elle constitue un moyen efficace de propager l'admirable dévotion qui doit être le salut de la société moderne.

Nous nous extasions volontiers et avec raison devant les prodiges opérés par la foi dans le cours des siècles; la construction

des magnifiques cathédrales dont le moyen âge a couvert l'Europe, excite à bon droit notre admiration ; mais la fécondité de la foi n'est pas éteinte, elle embrasse l'universalité des temps et des lieux, aujourd'hui comme jadis, elle multiplie ses merveilles et nous avons, nous aussi, une large part dans ses divines libéralités.

A l'instar des grands pèlerinages de France, qui attirent sur les routes bénies de Lourdes et de Paray-le-Monial de longues processions de fidèles, nous voyons des foules recueillies encombrer les sanctuaires vénérés de Sainte-Anne et reproduire dans notre Canada les imposantes manifestations de foi dont l'écho parvient jusqu'à nous. Ainsi nous verrons bientôt un courant pieux s'établir vers le temple que le Sacré-Cœur s'est choisi pour y recevoir les hommages et les prières de ses enfants.

Nos lecteurs savent déjà de quelle manière vraiment merveilleuse cette chapelle a été construite ; il a suffi d'un appel aux âmes dévouées et ferventes pour accomplir cette œuvre. Les dons ne cessent pas d'affluer, nous le proclamons à la gloire du Sacré-Cœur. Ils seront consacrés désormais à l'ornementation intérieure dont déjà les gracieux détails commencent à se dessiner. L'édifice s'est élevé par les offrandes des fidèles ; la source divine de la charité n'est point tarie, le Sacré-Cœur inspirera encore aux âmes le désir de participer à une œuvre qui a mérité ses bénédictions spéciales, et en faveur de laquelle l'Eglise a ouvert le trésor des indulgences.

Voici le texte du décret de Mgr de Montréal.

EDOUARD CHARLES FABRE, par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique, Evêque de Montréal, etc., etc.

“Il y a deux ans, nous bénissons l'œuvre de la CHAPELLE DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS du Collège des Clercs de Saint-Viateur à Joliette, et nous apprenons avec bonheur que le ciel a daigné agréer cette bénédiction et lui faire produire d'excellents résultats ; ce que l'on peut constater par l'édifice qui vient de s'élever à l'honneur du Divin Cœur. Pour que la dévotion au Sacré-Cœur puisse se répandre de plus en plus et déverser dans toutes les âmes, avec la charité et l'amour de Dieu, les faveurs spéciales et abondantes, dont il comble ceux qui l'invoquent avec confiance, Nous Nous rendons avec joie au désir que nous en a exprimé le Révérend Père C. Beaudry, Supérieur de l'Institut des Clercs de Saint-Viateur, et Nous érigeons le Sanctuaire ci-haut désigné EN LIEU DE PÈLERINAGE pour les fidèles amis du Sacré-Cœur de Jésus, accordant quarante jours d'indulgence pour chaque visite que l'on y fera en y priant à Nos intentions. Puisse cette Chapelle devenir un foyer de grâces et de lumières pour les pécheurs, et une source de sanctification et de perfection pour les justes, et attirer sur Nous et sur Notre Diocèse les bénédictions du Tout-Puissant.

Sera le présent Décret publié dans la dite Chapelle, le premier dimanche après sa réception, et conservé ensuite aux archives du Collège de Joliette.”

“Donné à Montréal, en Notre Palais Episcopal, le dix-sept janvier mil. huit cent quatre-vingt trois, sous notre seing et sceau et le contreseing de Notre Chancelier.”

(Signé) † EDOUARD CHS, EV. DE MONTRÉAL.
Par mandement de Monseigneur.
(Signé) T. Karel, Ptre, Chancelier.

On lit dans le *Nouvelliste de Québec* :

“Tous les prédicateurs catholiques ont fait hier une sortie contre l'intempérance et la mauvaise tenue des auberges.

“M. le curé de Saint-Roch a parlé avec beaucoup de force contre les abus manifestés ces jours derniers.

“A Saint-Sauveur, le révérend Père Lacasse s'est élevé avec chaleur contre le vice de l'ivrognerie.”

La première communion aura lieu, à Québec, dans l'église Saint-Jean, le 10 mai, et dans l'église Saint-Roch, le 17 mai.

M. l'abbé Patry, qui vient de mourir, a laissé une partie de sa succession au séminaire de Québec afin de constituer des pensions pour des élèves.

On lit dans le *Journal de Québec* :

“Le service funèbre qui a eu lieu, hier, dans l'église de Saint-Roch à Québec, pour le repos de l'âme du vaillant écrivain catholique M. Louis Veuillot, a eu un cachet de solennité imposante. On y remarquait un grand nombre de membres du clergé : M. le curé de Saint-Roch ; le révérend P. Robert, S. J. ; le révérend P. Tortel, O. M. I. ; le révérend P. Lacasse, O. M. I. ; MM. les abbés Bruchési, Bourque, Bélanger, Sexton, Gosselin, Pampalon, Rouleau, Déziel, etc.

“Le service a été chanté par le révérend M. Plamondon, de la desserte du faubourg Saint-Jean, assisté par MM. les abbés Godin et Faguy, du séminaire de Québec, comme diacre et sous-diacre.

“Le service était aux frais du Cercle catholique qui avait fait convenablement décorer la nef et le chœur, où on voyait des inscriptions rappelant la vie militante de celui dont l'Eglise regrette la perte. Une partie notable de la population a voulu prendre part à cette démonstration religieuse dictée par la reconnaissance.

Dans sa récente visite à la Malbaie, dit le *Canadien*, Mgr D. Racine exprima l'heureuse pensée de créer dans les communautés de religieuses, appartenant à son diocèse, un ouvroir où la jeune fille pourra apprendre à filer, tricoter, préparer des tissus, confectionner des habits, acquérir en un mot le savoir-faire d'une bonne ménagère. Ce sera mêler l'utile à l'agréable. Nous ne doutons pas que Sa Grandeur ne réussisse à faire adopter sa patriotique idée. Déjà, grâce à son initiative, les dames Ursulines du lac Saint-Jean ont

dans leur institution un département d'ouvrages manuels dont on fait les plus grands éloges. C'est là une éducation pratique donnée à des jeunes filles qui pour la plupart en auront grand besoin après leur sortie du couvent.

AVIS.

Nos abonnés auront certainement remarqué que, depuis notre dernier numéro, du 21, nous avons augmenté notre format de quatre pages. Cette amélioration leur prouvera mieux que les plus belles phrases la prospérité de la *Semaine* et combien nous tenons à les contenter. Aussi espérons-nous qu'ils voudront bien se montrer reconnaissants de nos efforts en nous faisant parvenir, le plus tôt possible, le montant de leur abonnement.

LES PROCESSIONS DE LA SAINT-MARC ET DES ROGATIONS.

L'origine de la procession des grandes litanies qui se fait le jour de la Saint-Marc remonte à saint Grégoire-le-Grand et à l'année 589. Une affreuse contagion désolant la ville de Rome, le saint Pontife ordonna une procession solennelle, pour obtenir la cessation du terrible fléau. La peste cessa, et le Pape voulut qu'en action de grâces, la procession se renouvelât tous les ans. Ce ne fut qu'au commencement du IX^e siècle qu'on la fixa au 25 avril, fête de l'évangéliste saint Marc. Elle se célébrait auparavant au mois de septembre.

Quand les litanies et la procession de la Saint-Marc tombent le jour de Pâques elles sont renvoyées au mardi suivant. (Décret du 25 septembre 1627.)

Dans la messe des Litanies, soit majeures, soit mineures, on ne dit pas le *credo* lors même qu'elle se célèbre le dimanche, ou pendant l'octave de Pâques *quia est missa ferialis*. (Décrets du 25 septembre 1688 et du 5 juillet 1698.)

Ceux qui n'assistent pas aux processions ne peuvent pas réciter les litanies la veille, après la récitation anticipée des Matines et des Laudes. Ils doivent les dire le jour même (28 mars 1775).

Le jour de la Saint-Marc, si la procession se rend et se termine dans une église consacrée à ce saint évangéliste, on dit la messe du saint, et non point celle des Litanies, ou de la seconde férie des Rogations, dont on ne fait pas mémoire. (Décrets du 23 mai 1603 et du 12 novembre 1831.) Mais généralement toutes les fois que la

procession a lieu, on dit la messe des Rogations avec des ornements violets, sans mémoire de la fête du jour (Missel). Si la procession n'avait pas lieu, on dirait la messe de la fête, avec mémoire des Rogations. (Décret du 12 novembre 1831.)

La messe se dit après la procession. Cependant la Sacrée Congrégation a permis, *pro gratia* et pour la commodité des fidèles, de la chanter avant la procession. (Décret du 23 juillet 1736.)

Les litanies des Saints que l'on chante à la procession de la Saint-Marc et des Rogations, doivent être chantées telles qu'elles se trouvent dans le Bréviaire. Saint Pie V a défendu toute addition. Ainsi, l'on ne doit y ajouter ni le nom du patron ni celui du titulaire etc. (Décret du 22 mars 1631.)

Si la Saint-Marc tombait le jour où une paroisse célèbre sa fête titulaire, on dirait la messe du titulaire, avec la commémoration des Rogations, sous une seule conclusion. (Décret du 27 février 1847.)

.

Saint Mamert, évêque de Vienne, est l'instituteur (474) des processions des Litanies mineures qui se font les trois jours des Rogations. De l'église de Vienne, cette dévotion passa dans toutes les églises des Gaules, et fut ensuite adoptée par l'église universelle au commencement du ix^e siècle. On les nomma Litanies mineures, pour les distinguer des Litanies majeures établies par le grand pape saint Grégoire. Les jours où ont lieu ces trois processions ont été appelés les jours des *Rogations* ou des *prières* : ce sont les trois fêtes qui précèdent l'Ascension. Ceux qui n'assistent pas à la procession récitent les litanies en leur particulier, le jour même. Observez d'ailleurs ce qui est dit ci-dessus.

Dans la messe des Rogations, on doit dire les oraisons prescrites par la rubrique du Missel, à savoir la première *de Rogationibus*, la deuxième *Concede...*, de B. M. V., et la troisième *pro papâ vel Ecclesiâ*. (Décret du 16 février 1781.)—Dans les messes privées, si on fait la fête d'un saint, on ajoute la commémoration des Rogations ; et si on dit la messe des Rogations, on fait mémoire du simple, *si occurrit*. S'il n'y a point de fête le mardi, on dit la messe des Rogations, sans *gloria in excelsis*, avec l'oraison du dimanche. (Missel).

À la procession des Rogations, le clergé porte la barrette ; mais celui qui assiste le célébrant, et les ecclésiastiques qui dirigent la procession, ont la tête découverte. (23 septembre 1837.)

À la messe des Rogations ou de la Station, il est permis de toucher l'orgue, dans les églises où cette coutume est établie : *Servetur consuetudo*. (Décret du 3 août 1839.)

Les jours de la Saint-Marc et des Rogations, il n'y a point de jeûne, parceque l'on est dans le temps pascal. Pour l'abstinence on se conforme à la pratique des diocèses.

Dans ces processions, comme dans celle de la Saint-Marc, la chape ou l'étole est de couleur violette. Le violet est en général la

couleur des ornements dans les processions, à part celle du Saint-Sacrement, et celles qui se font les jours solennels, ou en action de grâces ; car ces jours là on emploie la couleur conforme à la solennité. (Rituel rom.)

Si le chemin à parcourir est très long, on peut répéter les litanies, ou bien, les litanies étant achevées jusqu'aux prières exclusivement, on peut chanter quelques psaumes pénitentiels ou graduels ; mais on ne chante pas des hymnes ou des cantiques de joie, qui ne conviennent pas à ces processions de pénitence.

Si, dans le cours de la procession, on visite une ou plusieurs églises, on interrompt, en y entrant, les litanies ou les psaumes, pour chanter l'antienne, le verset et l'oraison du saint patron de cette église. En sortant, on reprend les litanies. On termine à l'église, par tous les versets et toutes les oraisons que le célébrant chante debout, tandis que les assistants sont à genoux. Ces prières et oraisons, qui terminent les litanies, ne se chantent pas en chemin. Quand il pleut il est plus conforme aux rubriques de faire la procession dans l'intérieur de l'église, s'il y a possibilité. (Décret du 4 août 1858.)

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER.

TERRE SAINTE (Jérusalem). Les prêtres qui font partie du pèlerinage populaire à Jérusalem, ont célébré, le 30 mars, leurs messes sur le Mont Sion, près du Cénacle, dans le cimetière catholique. Le soir, a eu lieu un beau chemin de la Croix en procession à travers les rues de Jérusalem. Les pèlerins étaient profondément émus et la population sympathique. Le pèlerinage s'est très heureusement achevé. Les pèlerins partent pour aller s'embarquer à Jaffa et se rendre à Nazareth, en passant par le Mont Carmel. Ils seront à Nazareth le jour de l'Annonciation. L'annonce que leur vaisseau ferait escale au retour à Civita-Vecchia et que le pèlerinage tout entier pourrait ainsi visiter Rome a excité un immense enthousiasme.

ÉTATS-UNIS :—Plus de 2000 divorces ont lieu chaque année dans les états de la Nouvelle-Angleterre.

L'Etat de New-York seul a eu, l'année dernière, 276 divorces ; 90 pour cent sont d'origine américaine. Puis viennent ensuite les Allemands ; puis quelques Français ; point d'Irlandais. Beau résultat du protestantisme !

D'après le rapport annuel des commissaires de l'éducation aux États-Unis, pour l'année 1881, nous voyons que le nombre des collèges dans ce pays était de 362 ; celui des professeurs 3,540 et ce-

lui des étudiants, 32,459. Les recettes provenant de l'enseignement se sont élevées à \$2,080,450. On compte dans les bibliothèques 2,522,223 volumes.

La valeur des propriétés scolaires est portée à \$40,255,976.

Sur 143 collèges où l'on enseigne la science théologique, il y en a 21 catholiques avec 1,045 étudiants ; 18 protestants, de l'église d'Angleterre, avec 300 étudiants ; 18 baptistes, avec 991 étudiants ; 16 presbytériens, avec 643 étudiants, et 22 méthodistes, avec 519 étudiants. Les autres collèges appartiennent à des dénominations religieuses peu importantes.

Un fait qui doit nous réjouir, c'est que les collèges catholiques sont en plus grand nombre que ceux dirigés par les protestants.

Mgr l'évêque Marty, du Dakota, est parvenu, après de nombreux efforts, à convertir au catholicisme le fameux chef indien Sitting Bull et les guerriers qui l'accompagnaient à Fort Randall. Dans quelques jours Sitting Bull va rejoindre sa tribu, les Uncapapas, dans la réserve de Standing Rock où se trouvent deux églises catholiques et des écoles dans lesquelles les jeunes Indiens reçoivent l'instruction donnée par les missionnaires.

C'est le 1er juin prochain que Sitting Bull sera reçu dans le sein de l'Eglise ; de nombreux Indiens de sa tribu suivront, croit-on, son exemple.

On a célébré dimanche dernier, dans plusieurs églises américaines, le 25^e anniversaire de la fondation de la Société de Jésus et le cinquantième anniversaire de l'établissement des Jésuites dans le Maryland.

ANGLETERRE :—La cour d'assises de Londres vient de prononcer une sentence remarquable. L'éditeur, le propriétaire et le rédacteur en chef du journal *le Libre penseur (Freethinker)* étaient prévenus de blasphème. En vertu d'une loi datant du règne de Georges III, tous trois ont été condamnés : le premier à un an de prison avec travaux forcés ; le second à neuf mois de prison et le troisième à trois mois. Voilà une belle leçon donnée aux nations catholiques par la protestante Angleterre.

ITALIE :—Les journaux catholiques de Vérone annoncent la conversion au catholicisme de la comtesse Morozzo della Rocca, née miss Harriett Louise Vénables. Quatre de ses proches parents venaient d'être reçus dans l'Eglise catholique également à Vérone.

AUTRICHE :—Le jeudi saint l'empereur d'Autriche a, suivant l'usage, lavé les pieds à douze pauvres et l'impératrice à douze pauvresses. Il y a grande concurrence et l'on choisit les plus âgés. Cette année, l'âge des femmes était de 90 à 97 ans, et le total des années pour les douze femmes s'élevait à 1,093 ans. Les hommes étaient âgés de 87 à 93 ans, et le total des années ne for-

mais qu'un nombre de 1,069 ans. On amène ces pauvres dans des voitures de cour. Ils sont vêtus à la vieille mode allemande. Ils se rangent, les hommes d'un côté, les femmes de l'autre. On lit un passage de l'Écriture sainte ; l'empereur et l'impératrice servent eux-mêmes les pauvres, et l'on porte chez ceux-ci les mets qui leur ont été offerts. Puis l'empereur verse quelques gouttes d'eau d'une aiguière d'argent sur le pied nu de chacun des pauvres, l'impératrice en fait autant pour les femmes, et ils remettent à chacun une bourse contenant les trente pièces d'argent traditionnelles. La cérémonie se fait en présence de la cour. On y est admis avec des billets.

FRANCE : — Les membres évêques et prêtres de la société des Missions étrangères, dont le Séminaire est à Paris, sont chargés d'évangéliser la Mandchourie, la Corée, les deux Japon, plusieurs provinces de la Chine, les deux Tong King, les trois Cochinchine, plusieurs des royaumes des Indes, celui de Siam notamment, les deux Birmanies, Pondichery, Maïssour et Coïmbatour.

Voici d'après le rapport que nous avons reçu de M. le supérieur général l'état des missions et les résultats obtenus en 1882 :

Ces diverses missions comprennent 804,168 catholiques. Il a été baptisé 19,242 païens adultes, 32,972 enfants de chrétiens et 223,183 enfants de païens. Le clergé se compose de 28 évêques, 613 missionnaires et 394 prêtres indigènes. On y compte 1,679 catéchistes, 2,401 églises ou chapelles et 32 séminaires.

FRANCE : — Une lettre circulaire du ministère de l'instruction publique à tous les recteurs d'Académie, vient de leur prescrire de faire interdire les prières du matin et du soir qui étaient encore dites dans certains lycées et collèges du gouvernement.

Cette mesure va être étendue à tous les établissements universitaires de l'état.

— L'œuvre diocésaine des écoles chrétiennes libres de Paris a tenu, le 14 mars, sa troisième séance annuelle : plus de quatre mille personnes y ont assisté.

Voici quelques-unes des paroles du président, M. Chesnelong :

« Il nous fallait, pour notre œuvre des écoles chrétiennes libres, la fidélité des familles. Ah ! elle n'a fait défaut nulle part : même dans les quartiers où la libre-pensée obtient, en temps d'élections, des votes triomphants, elle n'a ni la conscience, ni la confiance des pères de famille. Là, comme ailleurs, je pourrais dire plus qu'ailleurs, nos écoles sont remplies. Ce ne sont pas les enfants qui leur manquent ; c'est l'espace qui manque dans les écoles pour recevoir les enfants que l'on présente.

« Il fallait des millions, oui, des millions. Eh ! bien, les millions ont été trouvés. Le neuvième million est dépensé, entendez bien ceci, et le dixième million s'entame.

“ Nous avons encore, il est vrai, deux millions de dette ; mais nous pouvons présenter notre bilan avec quelque orgueil. Il se réduit à trois chiffres : dépenses, 10 millions ; recettes, par dons volontaires, 8 millions ; emprunt, 2 millions. N'est-ce pas là un admirable résultat ?

“ Dans les 136 écoles communales laïcisées, il y avait 41,149 élèves ; dans nos 128 écoles libres nouvelles, il y en a 54,800.

“ Si nous groupons toutes les écoles libres soit anciennes soit nouvelles, il est à constater que, à Paris, il y a 193 écoles libres et qu'elles sont fréquentées par 67,000 élèves. C'est beau, c'est grand, ce sera fécond. Rien n'est définitivement perdu pour un pays où le sacrifice volontaire peut accomplir de si grandes choses.”

FRANCE : — Son Em. le Card. Bartholini, préfet de la Congrégation des Rites a informé l'évêque de Rodez que la cause de la confirmation du culte de saint Hilarion allait être examinée. Le promoteur de la foi est Mgr Caprara, l'avocat de la cause, M. Minetti.

VIVE LE PAPE !

Par un des jours les plus chauds de 1809 quelques soldats espagnols, faits prisonniers de guerre à Gérone, se trouvant de passage à Montélimart (France), étaient à se rafraîchir dans un café lorsqu'ils virent une foule énorme se dirigeant toute dans la même direction.

Ils demandèrent à un garçon ce que signifiait cette foule, et celui-ci prenant deux clefs dans sa poche se fit sur la tête avec les deux mains une espèce de tiare et dit avec une sorte de respect : Le Pontife, le Pape.

Ces Espagnols ne pouvaient comprendre comment le Pape était en France : le respect, la vénération, l'émotion s'emparèrent d'eux à la pensée qu'ils allaient se trouver devant le souverain Pontife.

“ En effet, à peine sortis du café, dit l'un d'eux, nous aperçûmes dans un coin de la place à l'endroit où la foule était la plus épaisse, une vieille chaise de poste, couverte de poussière, arrêtée devant une maison de peu d'apparence, et gardée par quatre gendarmes à cheval, dont les sabres nus brillaient au soleil. Plus de cent personnes étaient autour de la voiture, contemplant, la bouche ouverte, ce spectacle inconnu, à quelques pas des gendarmes qui, s'ils leur permettaient de regarder, ne permettaient à personne de s'approcher davantage de la porte de la maison devant laquelle Pie VII avait mis pied à terre, pendant qu'on changeait les chevaux.

“ En voyant nos uniformes, les gendarmes nous montrèrent un peu plus de considération qu'au reste de la foule, et ils nous per-

mirent de nous approcher de la porte, sans pourtant nous en laisser franchir le seuil. Grâce à cette tolérance, nous étions devant la foule, contenue à quelques pas de nous par les chevaux des gendarmes, et nous pûmes voir parfaitement le groupe arrêté sous la porte de la maison.

« Figurez-vous deux vieillards courbés par l'âge, couverts de sueur et de poussière, brisés de fatigue, épuisés de chaleur, respirant à peine. Ils étaient assis sur deux vieilles chaises de paille, et buvaient un peu d'eau dans un verre que l'un passa à son compagnon, après l'avoir vidé à moitié. Leurs vêtements de prêtres, dont l'un était entièrement blanc et l'autre couleur pourpre, n'avaient rien de luxueux ni de riche, au contraire; ils paraissaient vieux et misérables, à cause de la poussière et des impuretés qui les couvraient. Aucun signe ne pouvait nous révéler lequel de ces deux vieillards était Pie VII, puisque nous n'entendions rien aux distinctions de leurs costumes; et malgré cela, la même pensée nous saisit à la fois; c'est le plus grand!—Et savez-vous pourquoi cette pensée nous vint ?

« Parce que son compagnon pleurait et que lui restait calme et impassible; parce que sa tranquillité annonçait qu'il était le martyr, parce que son humilité révélait qu'il était le roi.

« Quant à son visage, il me semble que je le vois encore. Figurez-vous un vieillard de plus de soixante-dix ans, d'une taille élevée et majestueuse, bien que légèrement courbée par les années. Son visage, marqué de rides peu nombreuses mais profondes, offrait un aspect d'ascétisme et d'austérité, adouci par l'expression d'indulgence et de bonté que respiraient ses lèvres épanouies. Un nez droit et mince, des yeux doux et profonds, en même temps qu'encore perçants, des cheveux clairsemés et blancs comme la neige, complétaient cette physionomie imposante et lui imprimaient je ne sais quel cachet de douceur et de fermeté, de simplicité et de grandeur qui laissaient l'âme émue, en présence de cette majesté aussi souveraine et aussi imposante—déclue et tombée—qu'au temps de sa splendeur et de sa toute-puissance.

« Le prêtre qui l'accompagnait, moins âgé que lui, devait être un cardinal; l'expression de son visage était plus énergique, mais aussi plus affligée. Tout en lui révélait un homme aux pensées vastes et profondes, aux décisions rapides et assurées. C'était un diplomate, plus qu'un apôtre.

« Mais le spectacle auquel nous assistions était-il vrai? Était-ce bien le souverain Pontife; le pape Pie VII, ce prisonnier qui affrontait toutes les rigueurs de l'été, toutes les ardeurs d'un soleil de feu, entre deux soldats grossiers et barbares, sans autre escorte qu'un cardinal, sans autre abri que la porte d'une auberge, sans autre trône qu'une chaise de paille !

« Nous nous regardâmes et la même pensée nous traversa l'esprit. Un événement aussi extraordinaire, un bouleversement aussi immense, un drame aussi terrible ne pouvait être que l'œuvre d'un

seul homme. Lui seul était plus extraordinaire, plus immense, plus terrible que le spectacle qui frappait nos yeux. Le nom de NAPOLÉON courut sur toutes nos lèvres. C'était Napoléon qui, nous aussi, nous retenait prisonniers en France ? C'était Napoléon qui avait bouleversé l'Orient, allumé le feu de la guerre dans notre pays, renversé ou ébranlé tous les trônes de l'Europe. Ce devait être lui qui avait arraché le Pape de la chaire de saint Pierre, et le promenait ainsi entre quatre de ses soldats, à travers son empire, comme jadis le peuple juif promenait le Rédempteur à travers les rues de la cité déicide.

“ Pie VII nous aperçut enfin ; et sans doute reconnut que nous étions des étrangers et prisonniers comme lui ; car après avoir dit quelques mots au cardinal, il attacha sur nous un regard long et expressif.

“ Sur ces entrefaites nous entendîmes résonner derrière nous les doux accents d'un fandango. C'étaient nos compagnons qui revenaient avec nos billets de logement nous annonçant ainsi leur retour.

“ Au son de cette musique, au refrain du couplet qui la suivit, le Pape leva de nouveau la tête et nous regarda avec plus d'attention. L'Italien, le musicien, avait reconnu l'air : il savait que nous étions espagnols.

“ Etre Espagnol avait une bien autre signification en ce temps-là qu'aujourd'hui ! C'était être les vainqueurs du géant du siècle, être les soldats de Bailen et de Saragosse ; les défenseurs de l'histoire, de la tradition de la foi antique, les soutiens de l'indépendance des peuples, les soldats du Christ, les croisés de la liberté ! C'étaient beaucoup d'illusions que nous nous faisons, mais pouvait-il en être autrement ? Toujours est-il qu'en nous reconnaissant, le visage du Pape se colora subitement, et qu'un rayon d'enthousiasme brilla dans ses yeux. Pour nous, comprenant toute la prédilection qui régnait dans le regard dont nous honorait le souverain Pontife, nous tâchâmes de lui exprimer, par nos gestes et par notre attitude toute la vénération et toute la piété que nous inspirait sa présence. Presque instinctivement nous nous découvrimmes, ce qui surprit beaucoup les Français qui nous entouraient et gardaient leur tête couverte, et nous portâmes la main à notre poitrine, comme attendant sa bénédiction. Le Pape leva les yeux au ciel et nous vîmes ses lèvres murmurer une prière.

“ Nous sentions qu'une bénédiction de sa main nous aurait promis auprès de la population barbare qui nous entourait ; nous sentions qu'en poussant le cri de “ Vive le Pape ! ” qui nous brûlait les lèvres, nous aurions compromis la sûreté de Pie VII... Car j'ai oublié de vous dire que la foule qui inondait la place voyait avec une satisfaction orgueilleuse ce dernier triomphe de la révolution sur ce qu'ils appelaient le cléricalisme, et allait jusqu'à insulter l'auguste captif, non seulement par sa curiosité indiscreète, mais par ses sarcasmes et ses gestes menaçants.

“ Sur ces entrefaites, un mouvement se produisit dans cette foule : et, dans l'espace laissé libre par les gendarmes devant la maison, apparut une femme du peuple, beaucoup plus âgée que le Pape ; une pauvre vieille centenaire, pauvrement mais très proprement vêtue. Ses cheveux étaient blancs comme la neige ; tout son pauvre corps courbé en deux tremblait de vieillesse, en même temps que d'émotion ; et, les larmes aux yeux, l'attitude suppliante, elle portait dans ses mains une corbeille d'osier pleine de superbes pêches, dont les tons vermeils et dorés tranchaient avec les feuilles vertes qui les couvraient.

Les gendarmes voulurent l'arrêter ; mais elle les regarda avec tant de douceur et d'humilité ; son attitude était si calme ; son extérieur si inoffensif et si bon ; son âge inspirait tellement le respect ; il y avait une telle sincérité dans l'acte de dévotion qu'elle accomplissait ; on y sentait si bien ce culte passé qui, fidèle à ses croyances, venait saluer le vicaire de Jésus-Christ au milieu de son chemin des douleurs, que les soldats de la révolution et de l'empire sentirent que cette charité d'un autre âge, cet hommage d'un cœur inoffensif, ne diminuaient et n'obscurcissaient en rien les triomphes du conquérant de l'Europe, et ils laissèrent la pauvre femme du peuple pénétrer sous ce portail, qui nous remettait en mémoire celui où de pauvres pasteurs vinrent aussi apporter leurs humbles offrandes au fils du Dieu vivant.

“ La scène fut touchante, entre la chrétienne et le Pontife.

“ La pauvre vieille se mit à genoux et, sans prononcer une parole, présenta la corbeille de fruits à l'auguste prisonnier.

“ Le Pape essuya de ses mains sacrées les larmes qui baignaient le visage de la sainte femme ; et au moment où elle s'inclinait pour baiser le pied du Saint-Père, celui-ci posa sa main sur ces pauvres cheveux blancs humiliés, et leva l'autre vers le ciel, dans l'attitude inspirée d'un prophète. ” Viva el Papa !... Vive le Pape !... ” ne pûmes-nous nous empêcher de nous écrier dans notre idiome espagnol, en faisant un pas vers la porte.

“ Pie VII entendit ce cri, se leva, étendit vers nous ses mains et nous bénit une fois, puis deux, puis trois.

“ Un sourd murmure retentit derrière nous et nous fit retourner la tête, craignant pour la sûreté du Saint-Père, et croyant que les Français, indignés de notre audace, se préparaient à nous la faire payer cher.

“ Mais quelle fut notre stupéfaction en voyant les gendarmes, les hommes du peuple, les femmes, les enfants, tout le village enfin, agenouillés, le front dans la poussière, la tête découverte, les yeux baignés de larmes et s'écriant enfin, comme nous : “ Vive le Pape !..... ”

“ Alors, la consigne fut violée et la population envahit le portail, en demandant au Pape sa bénédiction.

“ Celui-ci prit un des rameaux verts qui couvraient les fruits, que lui tendait encore la pauvre vieille femme, le porta à ses lèvres et le baisa.

“ La foule alors s'empara des fruits comme s'ils eussent été des reliques. Le Pape, tremblant d'émotion, embrassa avec un sourire divin la pauvre femme sur le front ; puis traversant lentement la place, au milieu de la population agenouillée des deux côtés sur son passage, il bénit une seconde fois cette foule courbée devant lui, et monta dans la chaise de poste. Les gendarmes, honteux de leur faiblesse, qui avait toléré cette scène, refermèrent la portière sur lui et entourèrent la voiture qui se mit en route. L'escorte s'ébranla, et bientôt tout disparut dans un nuage de poussière, comme si cette scène n'avait été qu'un rêve et cet imposant spectacle, une vision.

“ Cinq ans après les événements que je viens de vous raconter, Napoléon se vit obligé par la force de l'opinion publique, à mettre le Pape en liberté.

“ Le souverain Pontife passa de nouveau où les prisonniers espagnols l'avaient rencontré, et voilà comment, selon Châteaubriand, la France reconduisait le successeur de saint Pierre.

“ Pie VII cheminait au milieu des cantiques et des larmes, au son des cloches qui sonnaient à toute volée et aux cris mille fois répétés de “ Vive le Pape ! Vivé le chef de l'Eglise ! ” Dans les villes, il ne restait, qui ne se pressaient pas sur son passage, que ceux qui ne pouvaient marcher, et les pèlerins passaient la nuit dans les champs à attendre le passage du Saint-Père. Telle est sur la force de la hache et du sceptre, la supériorité du pouvoir du faible lorsqu'il est soutenu et rehaussé par la religion et le malheur. ”—(Traduit de l'espagnol, de Pedro de Alarcon.)

CONSEIL AUX OUVRIERS.

[Suite.]

II. NÉGLIGENCE ; DÉSORDRE PÉCUNIAIRE.

Ne pas régler sa dépense sur ce qu'on gagne, dépenser tout ce qu'on gagne et même plus qu'on ne gagne, acheter ce dont on n'a pas strictement besoin, ne pas savoir s'imposer de privations, ne pas se rendre compte à soi-même, manquer de soin, d'attention et d'économie ; voilà ce qui amène infailliblement le désordre dans la position pécuniaire de l'ouvrier : voilà ce qui le conduit à se ruiner. Heureux encore quand il n'anticipe pas sur ses ressources et quand ce désordre de ses finances ne le conduit pas jusqu'à contracter des dettes ! Car, s'il a ce malheur, il est en proie à une gêne affreuse, et il se débat vainement pour y échapper.

Ce point a une telle importance que je ne saurais y insister avec trop d'étendue et trop d'énergie.

SITUATION FACHEUSE DE L'OUVRIER QUI CONTRACTE DES DETTES.

L'ouvrier qui a pris l'habitude d'acheter à crédit court infailliblement à sa ruine ; car, n'étant jamais retenu par le manque d'argent, il dépense sans scrupule le double ou le triple de ce qui est nécessaire, et il sacrifie d'avance à la fantaisie du moment un argent qu'il n'a pas, et que plus tard des besoins véritables réclameront en vain.

Ne contractez donc jamais de dettes, Joseph, et que ces mots : *emprunter, devoir, prendre à crédit*, vous soient, s'il est possible, toujours inconnus.

Si vous aimez la tranquillité et la liberté d'esprit, ne faites pas de dettes, car vous seriez en proie à une continuelle agitation ; si vous aimez l'indépendance, ne faites pas de dettes, car le débiteur devient l'esclave de son créancier ; si vous voulez conserver votre dignité, ne faites pas de dettes, autrement il y aura des gens que vous n'oserez pas regarder en face, des personnes dont vous redouterez la rencontre, des rues où vous n'oserez passer.

Si vous faites des dettes, vous serez obligé d'avoir des secrets pour les personnes de votre famille, de les tromper, de leur mentir ; vous vivrez dans de perpétuelles alarmes ; quand vous entendrez un bruit de pas sur votre escalier, quand on frappera à votre porte, votre cœur battra de crainte ; c'est peut-être votre créancier qui arrive ; vous ne pourrez recevoir une lettre sans pâlir ; c'est peut-être une demande de paiement.

Cette demande vous est-elle faite inutilement ; combien vous avez à souffrir ! Si votre créancier vous parle durement, quelle humiliation ! S'il vous menace, quel effroi ! S'il se résigne à vous attendre, s'il se montre obligeant et poli, quels regrets de mettre sa bonté à l'épreuve, et quelle crainte d'en abuser ! Votre conscience s'en inquiète.

Malheureusement elle ne s'en inquiétera peut-être pas toujours. Plus d'un ouvrier nous en fournit la triste preuve.

La première fois qu'il a été obligé de demander un atermoiement, pour le loyer par exemple, ce n'a pas été sans éprouver un vif serrement de cœur ; l'approche de ce désagréable moment lui était pénible, le souvenir lui en était odieux, son sommeil en a été troublé. A la seconde et à la troisième fois il a éprouvé beaucoup moins de souffrance, puis il est devenu comme indifférent. Enfin l'habitude de ces sortes de désagréments l'a rendu insensible. Il ne cherche plus qu'à obtenir des délais ; il devient ingénieux à deviner des prétextes, habile à trouver des expédients, à donner des raisons bonnes ou mauvaises.

Les succès mêmes qu'ils obtiennent l'encouragent à persévérer dans cette funeste voie ; d'une dette il passe à une autre ; sa vie tout entière s'écoule dans une succession de ruses, de tergiversations de toute nature.

A continuer..

DÉCÈS DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés.

11 Mach. XIII, 46.

PRIONS POUR NOS MORTS :

A. Dubé.—S. Perras.—J.-B. Charpentier.—Sophie Lussier.—Catherine Shea.—C. O. Donnell.—James Moffat.—Patrick Connors.—J.-B. Lemonde.—David Beauchamp.—O. Petit.—C. Maloney.—T. Malloy.—Odile Hébert.—Francis Corlay.—Eulalie Labelle.—Emélie Meunier.—Philomène Paquet.—Azilda Lamoureux.—Louise Larue.—Catherine Ringland.—Henri Thibault.—Mary Lester.—E. Roy.—Marie Lacoste.—Marie Limoneau.—M. Brisson.—Mathilde Côté.—E. Lagrenade.—Zoé Daignault.—James Mogan.—J. Desmarteau.—J. Gareau.—Agnès Lafrenière.

DE PROFUNDIS.

L. J. A. SURVEYER

Marchand Ferronnier

Tient l'assortiment le plus complet pour églises ou autres édifices publics, consistant en Clanches, Targettes, Charnières (simples ou à ressort), Serrures, Poignées en bronze (nickelées ou en hématite).

—en outre:—

Un grand choix d'articles en argenterie, coutellerie et aussi ustensils de cuisine émaillés, etc.

188, rue Notre-Dame

(En face du Palais de Justice)

MONTREAL.

25 Cts.
25

Employez les

Pilules de McGALE

(composées de noix-longues)

Pour les affections bilieuses, mal de tête, constipation, etc., etc.

A vendre partout.

ORGUES HARMONIUMS

"DOMINION"

Fabriqués pour L. E. N. PRATTE, à Bowmanville, Ont.

Les plus hautes distinctions ont été décernées à ces superbes instruments, à toutes les Expositions, notamment à PHILADELPHIE 1876

LONDON 1876

SYDNEY, Australie, 1877

PARIS, France, 1878

TORONTO 1879

MONTREAL 1880

TORONTO 1881

DERBY, Angleterre,

Médailles Internationales
Médailles d'Or
PREMIERS PRIX
Diplômes d'Honneur

Dépot et salle de vente chez

L. E. N. PRATTE

280, rue Notre-Dame

MONTREAL.

Une centaine d'instruments toujours en magasin.

AU PUBLIC

Vous n'êtes pas sans savoir que la célèbre Maison **A. PILON & Cie.**, si bien connue par toute la Puissance, même de l'étranger, pour sa libéralité et sa générosité, a, par la dureté des temps et le peu d'activité du commerce, déposé son bilan. Une maison telle que celle-là ne devait pas disparaître, ne devait pas s'effacer. C'est ce que j'ai compris. Ayant acheté le stock de la dite Maison, je viens vous annoncer que j'en continuerai les affaires à la même place, au grand palais de la rue Sainte-Catherine, sous la raison sociale de

J. B. LABELLE.

Par la présente je viens aussi solliciter humblement l'honneur de votre visite ; vous ayant toujours compté du nombre des pratiques avantageuses de l'ancienne Maison **A. PILON & Cie.**, dont je faisais partie, j'ose espérer que vous répondrez à mon invitation et que, comme par le passé, vous continuerez à accorder à l'établissement votre part de patronage. Veuillez croire que moi, de mon côté, je ferai tout en mon pouvoir pour vous donner pleine et entière satisfaction sous tous les rapports.

Toujours, comme autrefois, la Maison sera une place où les pratiques seront reçues avec bienveillance et l'attention la plus délicate sera portée à leurs demandes. Toujours au premier rang, elle brillera par sa part d'encouragement, c'est-à-dire que la nouvelle Maison sera comme l'ancienne, si ce n'est le nom qui en est changé, car notre *motto* est **LIBÉRALITÉ ET GÉNÉROSITÉ.**

J. B. LABELLE

Successeur de A. Pilon & Cie.

647 et 649, rue Sainte-Catherine, Montréal.

LANTHIER & Cie.

271, rue Notre-Dame

Notre maison, comme les années précédentes, possède l'assortiment le plus complet de Chapeaux Anglais, Français et Américains de tous genres et de toutes qualités, pour hommes, jeunes gens et enfants. Pardessus imperméables de toutes descriptions. Parapluies des célèbres maisons de Martin, Sangster, etc. — Le département des Messieurs du Clergé est une de nos spécialités. Chapeaux de soie Romain et ordinaire, feutre dur et mou. Pardessus et Manteaux en Tweed et Cachemire noir. — Les prix varient selon la qualité de l'article.

L. B. LAPIERRE

MARCHAND DE

CHAUSSURES

No. 60 $\frac{1}{2}$, rue Saint-Dominique

MONTRÉAL.

POUR AVOIR DE

Bonnes Photographies

A BON MARCHÉ

Visitez l'établissement de

H. LARIN

18 — RUE SAINT-LAURENT — 18

M. A. BAYARD, artiste au crayon, avantageusement connu, invite le clergé et le public à visiter son atelier et garantir la ressemblance parfaite de ses portraits au crayon d'après photographies.

ÉTABLI EN 1859

HENRY B. GRAY

Chimiste-Pharmacien

144, rue Saint-Laurent

MONTRÉAL.

Prescriptions des médecins préparées avec soin. Première qualité de drogues et matières chimiques.

Beurre et œufs frais

'Sirop et sucre d'érable nouveau

Entrepôt chez

J. B. RICHER

Marchand d'épicerie, vins, liqueurs,
etc., etc.

Coin des rues

Lagauchetière et St-Charles Borromée

A. B. STEWART & FILS

ENCANTEURS

Pour la vente des biens-fonds et des
marchandises en général

432, rue Notre-Dame

Samedi après-midi, grande vente de
marchandises françaises et d'instru-
ments de chirurgie. Chaque lundi et
mardi, vente régulière de meubles de
ménage.

J. X. PAUZÉ

MARCHAND DE

**Peintures, Vernis, Huiles
VITRES ET MASTIC**

Spécialité : Couleurs et Matériaux de
Peintres de Voitures.

134, rue Saint-Jacques Ouest

(Coin de la rue Saint-David)

A deux minutes de marche de la Station
Saint-Bonaventure, côté Est.

MONTREAL.

Mercier, Beausoleil & Martineau

AVOCATS

55, rue Saint-Jacques

MONTREAL.

Hon. HONORÉ MERCIER, ex-Procureur-Gé-
néral, et M. P. P. pour Saint-Hyacinthe.
CLEOPHAS BEAUSOLEIL, ex-Syndic officiel.
PAUL G. MARTINEAU, B. C. L.

CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN

Règlements amendés concernant les terres.

La Compagnie offre actuellement en vente des terres dans la zone du chemin de fer, le long de la ligne principale, à **\$2.50 L'ACRE ET AU-DESSUS**, avec ou sans condition de culture. On fera, à certaines conditions, une réduction de \$1.25 à \$3.50 l'acre, suivant le prix payé pour les terres. La Compagnie offre également en vente des terres **sans condition d'établissement ou de culture**. Les sections réservées le long de la ligne principale jusqu'à Moose Jaw, c'est-à-dire les sections un mille en deça du chemin de fer sont actuellement offertes en vente à des conditions avantageuses, mais seulement aux personnes qui voudront se livrer à la culture à un temps dit. Les terres de grande valeur du sud du Manitoba, concédées à la Compagnie du sud de la zone du chemin de fer, ont été transportées à la Compagnie des Terres du Nord-Ouest du Canada, à qui les acheteurs doivent s'adresser. Ces terres comprennent celles qui sont le long de l'embranchement sud-ouest du chemin de fer Pacifique Canadien, lequel sera complété et en opération cette saison jusqu'à Grétna sur la Frontière Internationale et vers l'ouest jusqu'à la montagne de Pembina, aussi les terres dans les districts des Lacs Souris, Pélican, Whitewater et Moose Mountain.

CONDITIONS DE PAIEMENT

L'acheteur pourra payer un sixième comptant et la balance en cinq paiements annuels, avec intérêt à six pour cent, payable d'avance. Ceux qui achèteront sans condition de culture recevront un acte de transport de la terre, s'ils paient tout le prix comptant. On pourra faire les PAIEMENTS AVEC LES DÉBENTURES DES TERRES CONCEDEES qui seront acceptées à 10 POUR CENT DE PRIME sur leur valeur au pair, et les intérêts accrus. On peut obtenir des débentures à la Banque de Montréal, ici, ou à aucune de ses succursales. Pour prix et conditions de vente et tous autres renseignements concernant l'achat des terres de la Compagnie du Chemin de Fer, s'adresser à JOHN H. McTARVISH, commissaire des Terres, Winnipeg.

Par ordre du Bureau,

CHARLES DRINKWATER,

Secrétaire.

Montréal, 22 janvier 1883.

COMPTOIR GÉNÉRAL DU CLERGÉ.

L'assortiment le plus complet d'ornements d'église, chasublerie, orfèvrerie, broderies, peintures religieuses, chemins de la croix, cierges, huile d'olive, vin de messe approuvé par les autorités ecclésiastiques.

Département spécial pour la confection des soutanes.

Demandez notre catalogue.

SENECAL & Cie.

220, rue Notre-Dame, Montréal.

Grande Fonderie de Cloches

BURDIN AINÉ

Rue de Condé, 28

LYON.

Fournisseur des Cathédrales de

Agen, Autun, Avignon, Aix, Alger, Port-d'Espagne, Constantine, Gap, Grenoble, Valence, Tunis.

Accords de cloches; carillons; montures de tous systèmes; beffrois en fer; ameublement complet des clochers. Médailles aux expositions universelles: Paris 1855, 1867 et 1878; Lyon 1872; Sidney 1879; Clermont-Ferrand 1889; Académie nationale 1878.

Représentée à Montréal par **M. R. BEULLAC**, 229, Notre-Dame.

LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH

Cadieux & Derome

205 & 207 RUE NOTRE-DAME

MONTREAL.

ANNALES DE LA SAINTE FACE.

Revue mensuelle de l'œuvre, et souvenirs de M. Dupont et de la Sœur Saint-Pierre. Sous la direction des Prêtres de la Sainte-Face.

PARAISSANT TOUS LES MOIS.

Prix de l'abonnement \$1.00.

Vie de M. Dupont, apôtre de la dévotion à la sainte Face, par M. l'abbé Janvier., 2 vol. in-12, \$2.00

Au Clergé et aux Communautés Religieuses.

HUILE D'OLIVE

d'une qualité supérieure pour les autels et dortoirs, en barils, canistres ou au gallon.

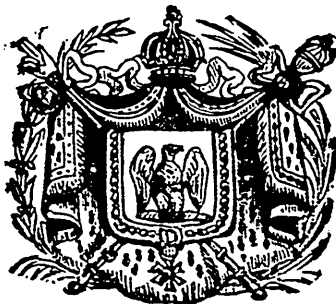
VEILLEUSES DE TOUTES SORTES

CIRE BLANCHE } POUR
ET PARAFFINE } LES
CIERGES.

EN GROS ET EN DÉTAIL CHEZ

R. J. DEVINS, Pharmacien

Voisin du Palais de Justice, Montréal!



RENOVATEUR

PARISIEN

de LUBY.

ARTICLE DE TOILETTE.

Approuvé et indispensable, pour la jeunesse perpétuelle des cheveux.

Cette excellente préparation ramène les cheveux gris à leur couleur naturelle et en conserve la beauté ; entretient la tête propre et fraîche ; donne aux cheveux un lustre et un parfum très agréables ; empêche et détruit les pellicules, ne gêne pas la peau ni la coiffure la plus délicate ; arrête certainement les cheveux de tomber dans peu de jours, et donne une satisfaction complète à tous ceux qui s'en servent, étant moins cher que toute autre préparation de ce genre, car par son usage on peut se dispenser d'huile ou de pommade.

*En vente chez tous les pharmaciens en grandes bouteilles de 50 cts.
ou six bouteilles pour \$2.50.*

Entrepôt général à Montréal, chez

R. J. DEVINS, Pharmacien

Voisin du Palais de Justice, rue Notre-Dame, Montréal.